FICHE DE CONSTAT D'UN COMPORTEMENT INHABITUEL AU TRAVAIL

Cette fiche est à établir par un supérieur hiérarchique en cas d'un comportement inhabituel d'un agent au travail. Elle a pour but de préparer en amont toute demande de visite auprès du médecin du travail dans les cas suivants :

- -Problème de souffrance au travail
- -Comportement inhabituel ou d'addiction suspectée

Les éléments renseignés ci-dessous sont indispensables pour engager une démarche de prévention des risques en amont du RDV auprès du Service de Santé au Travail.

Pour rappel le médecin du travail n'a pas de rôle à jouer dans les procédures disciplinaires

	Collectivité :
F	esponsable hiérarchique :
I	dentification de l'agent :
	Nom, prénom :
	Fonction:
	Service :

Constat effectué :

Date et heure :
Lieu:
Personne effectuant le constat (Nom, prénom, fonction, service) :
Témoin (Nom, prénom, fonction, service) :

Circonstances du constat (tâches effectuées par l'agent...) :......

Description du comportement inhabituel de l'agent :

Somnolence	Attitude inadaptée au poste de travail
Difficulté à se concentrer	Odeur de l'haleine (alcool, cannabis)
Perte d'équilibre	Tremblements des mains, sueurs
Agitation	Désorientation
Propos incohérents, inadaptés	Etat de malaise
Agressivité inhabituelle	Chutes
Grossièreté	Autres(précisez) :
Gestes imprécis	

Constat d'un problème récurrent ou chronique :

Retard	Absences régulières
Abandon de poste	Qualité du service dégradée
Isolement	Troubles de mémoire récents
Autres(précisez)	

Un entretien a-t-il eu lieu entre l'agent et sa hiérarchie pour analyser les faits constatés ?

OUI

NON

Date de ce rdv : ...

Personnes présentes :

Conclusions et actions mises en place :

RDV auprès du médecin du travail à la demande de l'employeur :

L'agent <u>doit</u> être informé <u>par l'employeur</u> de la demande de visite médicale auprès du médecin du travail et du <u>motif</u> évoqué

Personne ayant proposé le rdv (Nom, prénom) : ...

Par quel moyen ? (Courrier, appel téléphonique, mail, etc..) :

Observations et précisions complémentaires du responsable hiérarchique :

Si suspicion de consommation d'alcool ou autre substance psychoactive :

La collectivité a-t-elle mis en place une procédure à suivre lors du comportement inhabituel d'un agent, définie dans son règlement intérieur ?

OUL NON

Si oui : <u>éthylotest proposé</u> OUI □ NON □ <u>éthylotest accepté</u> par l'agent OUI □ NON □

Résultat de l'éthylotest : POSITIF □ NEGATIF□

Si oui <u>test salivaire proposé</u> OUI □ NON □ <u>test salivaire accepté</u> par l'agent OUI □ NON □

Résultat du test salivaire : POSITIF □ NEGATIF □

L'agent est-il informé qu'il peut solliciter une contre-expertise (obligation légale) : OUI □ NON □

L'agent a t'-il souhaité une contre- expertise : OUI □ NON □

Appel au médecin régulateur du SAMU (15) pour évaluation de l'état de santé de l'agent :

Prise en charge selon les indications délivrées par le médecin :

- -Prise en charge par un service de secours :
 - -SAMU
 - -Ambulance adressée par le SAMU
 - les pompiers
 - -Heure de prise en charge :
- -Prise en charge par un membre de la famille ou un ami (attestation de prise en charge obligatoire) : -Heure de prise en charge :
- -Maintien de l'agent sur le lieu de travail (retrait du poste de travail-mise en sécuritésous surveillance) :

Reprise du travail : OUI

NON

Heure de reprise du travail :

Fiche de constat :

- -transmise au service des ressources humaines
- -transmise au médecin du travail
- -notifiée à l'agent le : ... (copie à remettre à l'agent)

Documents à fournir au service Santé au Travail :

- -fiche de renseignement remplie
- -copie du règlement intérieur
- -fiche de poste
- -fiche de constat